

CONSEIL DE QUARTIER n° 1 « Centre ville »

Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 novembre 2018
19 h au centre communal des Tanneurs

Etaient présents :

Elus :

Annie DURIEUX.....Adjoint au maire, Co Présidente du Conseil de quartier N°1
Nathalie PETITDIDIER-LENOIR Adjoint au maire en charge de la Politique de la Ville,
.....Citoyenneté, Sécurité, Prévention de la délinquance
Nicolas PAOLILLO..... Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale

Membres :

Christophe CROCOMBETTE 18/20 Cours Balzac
Michèle LORIN-GADET 4 rue des Prés
Patricia MAKOWSKI..... 16 rue du Canal
Pascal MARTIN LAVIGNE94 rue de Paris
Cyril MASSE 11 rue Gaston Darley
Martine MIGNON35 avenue Gambetta
Gilbert POLIN..... 70 rue du Général Leclerc

Ville :..... Véronique GENDEREAU

Excusées ou absentes : Frédéric BAURY-SAILLY, Sophie DELAROCHE, Philippe VANDREBECK et Liliane HAMARD. Rachel SAURA a déménagé à Château-Landon.

Désignation du secrétaire de séance : Martine MIGON assure le secrétariat de séance.

1. Retour sur le conseil de quartier du 3 avril dernier :

- L'échafaudage et le radeau qui prenaient toute la largeur des petits fossés ont bien été enlevés au printemps.
- Concernant le dépôt de débris et d'archives sur le terrain se trouvant derrière l'étude notariale du Quai Victor Hugo, la Mairie a adressé à l'Etude un courrier fin juillet, afin de le sensibiliser mais le dépôt est toujours présent.
- Plan Communal de Sauvegarde :
Le formulaire à compléter et à déposer en mairie (ou à transmettre par mail à mairie@ville.nemours.fr), disponible sur la page : <http://www.nemours.fr/actualites/plan-communal-de-sauvegarde-formulaire-didentification> a été distribué aux nouveaux nemouriens le 13 octobre dernier.
- Il est précisé que l'inauguration du passage couvert à l'emplacement de l'ancien magasin de la Frênette et qui donne sur la deuxième cour du château et le lavoir, aura prochainement lieu.

Le conseil de quartier approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 3 avril 2018.

2. Informations

- Stationnement en centre-ville
Des modifications ont bien été apportées après 6 mois de fonctionnement : notamment la gratuité, le lundi. (Nouvel Arrêté du 26 juin 2018 joint)
Monsieur Martin -Lavigne suggère de communiquer à la presse locale, les tarifs afin d'informer les habitants des communes voisines.
- Monsieur Martin-Lavigne nous informe que les commerçants et artisans membres des Vitrites de Nemours ont mis en place un "circuit shopping" pour les touristes qui font une escale à Nemours à bord de la vedette panoramique.
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire est ouvert ses portes au mois de juin et accueille déjà beaucoup de patients. Initiée par la ville de Nemours et repris par la Communauté de communes du Pays de Nemours, la MSPU va permettre de remédier à la désertification médicale qui touche les territoires ruraux en augmentant l'offre de prestations.

Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire
2 rue Denis Papin
77140 Nemours
01 64 78 00 00

Les horaires des permanences d'urgence ne concernent que les patients ayant déjà un suivi par un praticien de la MSPU, soit : du lundi au vendredi : les matins de 9h à 11h30 et les après-midi de 13h à 15 h et le samedi matin de 9h à 12h

- Travaux du parking du prieuré :
Une réunion pour les riverains a été organisée mais peu d'administrés ont participé. 46 places (+ une pour les Personnes à Mobilité Réduite)^o seront réservées et numérotées, sous réserve d'inscription auprès de la Police municipale. Ce parking sera fonctionnel à la fin du premier semestre 2019. Des places seront attribuées aux commerçants en priorité afin qu'ils puissent y stationner leur véhicule.
- Pouce en l'air :
Trois emplacements dans la ville servent d'arrêts dédiés au "Rezo Pouce" : avenue E. Dailly (côté cité scolaire), rue Thiers (Champ-de-Mars), abribus gare SnCF (côté boulangerie et côté gare). L'association à l'origine du projet en 2010 souhaite faciliter et sécuriser les déplacements dans les secteurs peu accessibles aux transports en commun tout en respectant l'écologie, et ce en modernisant l'autostop traditionnel.
Après s'être inscrits en ligne, les utilisateurs entrent dans la grande communauté Rezo Pouce qui regroupe de nombreux conducteurs et passagers. Chacun peut ensuite bénéficier de la solidarité de l'autre grâce aux « arrêts sur le pouce » pour des trajets quotidiens ou occasionnels, de petites ou moyennes distances idéalement.
<https://rezopouce.fr/>

3. Avis et suggestions des membres.

- Octobre Rose - pour vaincre le cancer du sein.
Les conseillers de quartier ont trouvé très bien l'idée des parapluies suspendus au-dessus de la Place de la République. La marche a eu un vif succès et les participants étaient très nombreux.
- Ils transmettent aussi des compliments sur le fleurissement de cette année (sauf celui du square vers la rue des Près) et la réactivité du Service d'Intervention Rapide.

- Les feuilles des arbres de l'Avenue Gambetta ont bien été enlevées semaine 43.
- Les 58 arbres de l'avenue Gambetta seront taillés en janvier 2019
- Michèle Lorin Gadet interrogent les élus concernant le massif du square rue d'Erceville à l'angle de la rue des Prés. *L'année prochaine, les deux plates-bandes du square seront fleuries annuellement. Quant au massif de la halte fluviale, il y aura une commande complémentaire de vivaces et de graminées pour remplacer les pertes de cette année.*
- Le ru de l'Ecluse, a besoin d'être nettoyé car il déborde et attire les rats.



ancienne photo

Des riverains ont adressé des courriers aux Voies navigables de France (VNF), en charge de ce ru. Les élus souhaitent qu'une copie soit envoyée à la mairie.

- De nombreux marquage au sol ne sont plus visibles dont le passage piétons en face de la résidence Gambetta. *Prochaine campagne de peinture en avril-mai 2019.*
- Rue du Général Leclerc, la voirie est en mauvaise état.
- A l'angle de la rue Rancogne et de l'impasse privée, des véhicules stationnent souvent, trop près de l'intersection :



- Des véhicules deux-roues à moteur empruntent la passerelle depuis qu'il n'y a plus de tourniquet ; la signalétique pourrait-elle être renforcée ?



Est-ce qu'il est prévu une signalétique indiquant les lieux à visiter ? (à l'attention des touristes en vélo)



photo du 29 novembre 2018 de la signalétique mise en place

- Sur le Champ de Mars, il y a toujours des rodéos de voitures. La mise en place de coussin berlinois est-elle envisageable ?
- Le jour du défilé de l'Art dans la ville un samedi, un bus a totalement bloqué la route départemental 607, pénalisant certains commerces. Les conseillers de quartier déplorent ce manque de concertation avec les commerçants.
- Au sujet des procès-verbaux que la police municipale dresse depuis quelques temps dans le centre-ville de Nemours, Patricia MAKOWSKI témoigne des nombreux PV récemment dressés, rue du canal, dont certains s'élèvent à 135 euros. Christophe CROCOMBETTE connaît aussi plusieurs situations identiques dans son quartier : son voisin demeurant 3, rue Sédillez, pour un stationnement devant son garage; les habitants du 14 rue Sédillez, pour un stationnement du même acabit rue Sédillez (à deux reprises au moins). la personne qui s'occupe de la garde de ses enfants, a été verbalisée le 23 octobre, pour la même raison.

Christophe CROCOMBETTE a également reçu dans sa boîte aux lettres un PV pour avoir laissé son véhicule devant son portail, 18/20 Cours Balzac, le 26 octobre matin.

Le code de la route stipule que stationner son véhicule devant son garage peut constituer une infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale de 35 euros.

Christophe CROCOMBETTE trouve l'impact d'un tel stationnement relatif, il s'exprime à titre personnel et trouve qu'il n'entrave aucunement la bonne circulation des autres usagers et ne constitue pas un danger pour la circulation. La commune a jusqu'à aujourd'hui toujours toléré ce genre de stationnement. Christophe CROCOMBETTE habite à Nemours depuis juillet 2012 et

a toujours stationné devant son portail, il demande à l'équipe municipale de prendre en compte rapidement le "ras le bol" grandissant des habitants et de maintenir une tolérance minimum.

- Pascal MARTIN-LAVIGNE demande si rue de Paris : le stationnement des voitures pourrait-il être amélioré entre le n° 92 et le 96 ?
- Des vélos et des trottinettes circulent souvent à vive allure sur les trottoirs.
- Le radar pédagogique qui est installé pourrait-il être changé d'emplacement ?



- Monsieur Martin-Lavigne souhaite avoir un retour des travaux envisagés afin d'éviter l'inondation de la rue de Paris en cas de fortes pluies.

Pour information, la Communauté de Communes du Pays de Nemours se substitue au syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du "Ru du Bignon".

Photo prise le 6 juin 2018

Entre le n° 92 et le n° 94, il y a un passage pour accéder à un ru :



AGENDA

Pour sa 9e édition, le Tremplin Des Jeunes Talents de Nemours s'ouvre aux talents d'Autour. Ce projet, initié par la Ville de Nemours et piloté par MusiQafon, permet chaque année aux jeunes formations musicales du territoire de concourir, en vue d'accéder à la programmation de la 19e édition du Festival Notown.

Inscriptions : gratuites, du 1er septembre 2018 au **15 novembre 2018** réservées aux musiciens seine-et-marnais de moins de 25 ans. Tous les styles musicaux acceptés.

Loto de l'Union des retraités..... **samedi 10 novembre** 20 h à la salle des Tanneurs

Dimanche 11 novembre, la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 débutera à **11h15** au Square Charles de Gaulle avec la formation du cortège officiel qui se rendra au monument aux Morts pour la cérémonie avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la Salle des fêtes.

Concert Covertramp, adoubé par Roger Hodgson et par John Helliwell (Ex-Supertramp) **vendredi 16 novembre**.....20h30 à la salle des fêtes

Le **17 novembre** prochain, l'Association d'Amitié Franco-Portugaise Nemourienne (AAFPN) propose un repas au Centre communal des Tanneurs.

« Entrez dans la danse ! Voyez comme on danse ! » avec la Symphonie Sainte Cécile de Nemours et son concert de Sainte Cécile**Dimanche 18 novembre**.....Salle des fêtes à 16h
Participation libre

Samedi 24 novembre à 14h, la Bibliothèque vous propose une projection du film documentaire « Les règles du Jeu » de Claudine Borjes et Patrick Chagnard, au cinéma Le Méliès.

Les réalisateurs seront présents aux côtés de la Mission locale de Nemours pour un échange avec les spectateurs.

Salon du vin **24&25 novembre**Salle des fêtes – entrée libre

Loto au profit de l'association Le Baobabdimanche **25 novembre**... Centre communal des Tanneurs

Le Marché de Noël médiéval revient **du 30 novembre au 2 décembre**

dans la cour du Château-Musée !

Concert de Luc ARBOGAST **samedi 1^{er} décembre** 18h à l'église St Jean-Baptiste

Salon du chocolat **1er et 2 décembre** Salle des fêtes – entrée 3euros

Fête des voisinsle **vendredi 24 mai 2019**.....à partir de 19h

La réunion prend fin à 21h

www.nemours.fr



Service Vie des Quartiers
01 64 78 44 39
democratielocale@ville-nemours.fr



Nemours
ville active